

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 05 JUIN 2026 À 19h**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, M. Hervé OZIL, Mme Marie-Laure GONTRAND, M. Franck LADET, Mme Laurence HOTTE, Mme Lucie VANDAMME, M. Michel GRIFFAY, M. Jérémy BEGOT, Mme Anne VANPEPERSTRAETE, M. David ALBRAND, Mme Ghislaine SEBAS, M. Cyrille PONSOT.

Absents : Mme Hélène BERTRAND qui donne procuration à M. Hervé OZIL.
M. Maurice CHARBONNIER.
Mme Élodie TERE BintO.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

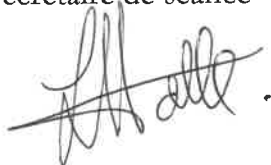
DE_2026_57 : CAVE COOPÉRATIVE : RACHAT

Le rachat de l'intégralité de la cave coopérative s'élève à 167 175, 83 € HT (200 611 € TTC).
La Commune a déjà versé 75 000 €. La Banque des territoires finance le montant total de ce rachat (y compris les 75 000 € déjà versés).
Ce prêt sera amorti sur 25 ans.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour racheter l'intégralité de la Cave coopérative et charge le Maire de signer tout document relatif à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Laurence HOTTE
Secrétaire de séance



Bernard CHEVILLIAT
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le **04 AOÛT 2026**
ID : 007-210701264-20260605-DE_2026_57-DE

S'LO